

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
03/10/2023

Date de l'affichage :
03/10/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 2

Objet :

**APPROBATION
DU RAPPORT
D'ACTIVITES
2022
DU SYNDICAT
D'ENERGIES DE L'OISE
- COMMUNE -**

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE**

L'an Deux Mil Vingt Trois, le neuf du mois d'octobre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Aurélie LEVÊQUE, Françoise LEMARCHAND, Cynthia COTELLE, et Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Gérald LAQUERRIERE et Antonio PREVOST.

Absents : Mesdames Servane CARON, Martine LANGLOIS et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : - Madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT. Madame Servane CARON donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves DECOCK

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK.

Le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2022.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2022 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,

Jean-Yves DECOK

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,

Le 09/10/2023

